

## LES ENJEUX DES ELECTIONS EUROPEENNES

L'Union européenne (l' U.E.) a apporté du positif et du progrès de puis quelques décennies, elle a permis de vivre en paix, même si elle a connu des freins, des problèmes, des excès de bureaucratie, des crises qui l'ont affaiblie.

A quelques mois des élections européennes (le 9 juin 2024) l'enthousiasme ne se manifeste guère. C'est pourtant une occasion de vivre en démocratie alors que celle-ci est remise en question ou attaquée par certains. C'est dans un contexte difficile que ces élections du Parlement européen vont avoir lieu, Les affaires européennes paraissent souvent lointaines, « on ne connaît pas ceux qui se présentent sur des listes », et puis « à quoi ça sert vraiment ce Parlement européen ? », « l'Europe menace notre souveraineté » etc ; Il ne s'agit pas de donner notre position sur la politique du gouvernement mais d'exprimer dans quelle Europe nous voulons vivre. L'Europe en état de crise ? Certainement lorsqu'on voit ces énormes problèmes dont elle souffre : la pandémie qui a laissé des traces, l'industrie (délocalisation, faible tendance à une relocalisation), le pouvoir d'achat, la question de la défense (refaire une armée?), l'abondance et la complexité de « normes » décidées dans des bureaux loin de la réalité, les déserts médicaux, l'hôpital public... et surtout la crise climatique, sans oublier les pays qui frappent à sa porte pour y entrer.

Ce scrutin comporte des enjeux auxquels le Parlement devra donner des réponses. Il pourrait avoir de graves conséquences sur notre vie et l'avenir des pays de l'Europe.

### **Rappelons l'organisation de l'U.E.**

+ Le **Conseil européen**, composé des **27** chefs d'Etat ou de gouvernement. C'est la « cabine de pilotage » qui donne l'orientation de la politique communautaire.

+ Le **Parlement européen** (720 députés élus au suffrage universel). Il joue un rôle central : il vote les lois qui s'imposeront aux membres de l'U.E. Il a le contrôle budgétaire (examinant et votant le budget), il élit le Président de la Commission européenne.

Les parlementaires sont inscrits dans des groupes politiques, sauf quelques « non-inscrits » (46) :

		<u>nombre actuel</u>	<u>( les élus français)</u>
PPE = Parti populaire européen	(de droite)	176	(23
SD = Sociaux démocrates	(centre et gauche)	144	( -
Renew libéraux	(centristes ( ? )	102	8
Verts écologistes		71	13
le CRE	( d'extrême-droite ; eurosceptiques)	64	( -
l' ID =Identité et Démocratie	(d'extrême droite, nationalistes)	64	(23
la Gauche		38	12

On observe en France une poussée de l'extrême-droite (Rassemblement National) ainsi d'ailleurs que dans plusieurs pays européens.

+ La **Commission européenne** sise à Bruxelles est l'exécutif. Elle veille à l'application des politiques décidées. Sa présidente actuelle est Ursula von der Leyen, élue par le Parlement.

Dans toute l'Europe on voit se développer le nationalisme, le souverainisme qui critiquent l'Union européenne, jusqu'à vouloir sa destruction. Cela s'accompagnant d'une xénophobie grandissante ! Il est clair que cela s'oppose aux grands principes des Droits de l'homme et à la Pensée sociale de l'Eglise qui au contraire souligne l'importance de l'accueil, de la collaboration, de l'ouverture.

**Selon la répartition des nouveaux parlementaires dans les groupes politiques, quels seront les décisions et les votes qu'ils feront sur les graves problèmes dans ces chantiers en cours concernant la vie en Europe ? C'est tout l'enjeu de ces élections.**

## **1. Renouvellement des personnalités à la tête de deux des principales institutions européennes, à savoir le Parlement et la Commission européenne**

Un scrutin crucial aux enjeux multiples, puisque l'avenir de l'Union européenne dépend de l'équilibre politique qui découlera de ces élections.

## **2. Place de l'UE sur la scène internationale**

Elle devrait demeurer un sujet prépondérant. L'UE avance dans un contexte international incertain, marqué en particulier par une nouvelle guerre au Moyen-Orient et la poursuite du conflit en Ukraine. A propos de la guerre en **Ukraine** tous les engagements de l'Europe risquent d'être remis en question en cas de changement de majorité et, en se désengageant, d'accroître les risques de mondialisation de la guerre en Europe qui en serait le théâtre principal avec son cortège de ruines, d'effondrement économique et financier, et de sa place dans l'ensemble mondial au profit encore de la Chine et des États-Unis. La Russie l'a déjà annoncé, si elle en a les moyens elle ne s'arrêtera pas à l'Ukraine, elle pourrait s'attaquer aux Pays Baltes, à la Finlande, à la Pologne....

Un dossier urgent concerne le **nouveau paquet d'assistance financière** : la Commission a proposé de fournir 50 milliards d'euros à Kiev sur les quatre prochaines années.

Le choc de la guerre en Ukraine n'a pas seulement poussé les Européens à renforcer l'Otan, il les a aussi conduits à **développer leur propre défense**, dans une volonté d'accroître leur « autonomie stratégique ». Les États membres de l'UE ont fortement augmenté leurs budgets militaires dans le but de muscler leur sécurité collective, mais il y a un retard à combler.

La guerre en Ukraine a aussi amené les Européens à **réorienter leur politique énergétique**. En particulier **pour sortir** de leur dépendance aux énergies fossiles russes, pétrole et gaz, qui constituent une manne financière considérable pour le Kremlin. Et lui permettent ainsi de financer l'effort de guerre en territoire ukrainien.

**S'affirmer au Moyen-Orient** : face à ce conflit qui s'installe, l'UE peine à adopter une stratégie commune – ce qu'a par ailleurs déploré Josep Borrell, haut-représentant de l'UE pour les Affaires étrangères « *Nous n'avons pas été en mesure, lors du Sommet européen, de parvenir à une position unanime en faveur d'un cessez-le-feu* », a-t-il déploré. « *Au contraire, nous nous sommes contentés d'un accord sommaire, appelant à des pauses humanitaires et à une augmentation de l'aide aux victimes. Il n'y a pas de solution ou de position unanime, et cela nous affaiblit* ».

## **3. Réformer l'UE, l'élargir ou les deux à la fois ?**

La question de l'ouverture des négociations d'adhésion à l'U.E. avec l'Ukraine et la Moldavie va de pair avec des **réformes profondes des règles de fonctionnement** de l'Union européenne. Objectif affiché : permettre à une Union composée de 30 à 35 États membres de fonctionner sans blocages institutionnels. Question fort difficile !

Certains États souhaitent boucler cette réforme d'ampleur avant de commencer toute négociation d'adhésion avec de nouveaux membres, tandis que d'autres plaident pour l'urgence d'ouvrir la porte aux Ukrainiens et Moldaves.

## **4. Le Pacte asile et migrations**

Ce pacte toujours en négociation prévoit notamment un contrôle renforcé des arrivées de migrants, mais aussi une accélération du traitement des demandes d'asile, un mécanisme obligatoire de solidarité entre les Vingt-Sept ainsi qu'un mécanisme de crise en cas d'afflux migratoire massif et soudain. Les débats ne sont pas achevés et risquent d'être remis en question en fonction du résultat du vote.

Le pacte migratoire avec cette question des immigrés est l'objet de tensions entre pays de l'Union européenne et constitue l'angle d'attaque choisi par certains partis (le Rassemblement national en France) pour leur campagne électorale. Les partis « populistes » d'y engouffrent.

Il faut être attentif à cette tendance dangereuse, présente – à des degrés divers - dans la plupart des pays européens. Comment définir **le populisme**? Ce n'est pas un parti particulier, mais un état d'esprit qui se veut « populaire », surfant sur des frustrations réelles de populations de la base se transformant de plus en plus en contestations parfois violentes. C'est l'affrontement des petits contre les gros disent-ils, c'est l'opposition aux « élites » (nous sommes assez forts pour savoir quel est notre bien et nous

organiser nous-mêmes), l'opposition aux institutions qui écrasent, à la bureaucratie de Bruxelles. Ces excès sont souvent liés à la peur d'un « grand remplacement » par une civilisation et une religion autres : sont visés surtout les migrants du Maghreb et de pays d'Afrique.

Le populisme peut être de gauche, certains aspects se retrouvent chez La France insoumise, mais il est très présent dans la sphère d'extrême-droite., attisant la peur dans les populations.

### **5. Nouvelles règles budgétaires et avenir du marché unique**

Créé en 1997 pour approfondir la coordination des politiques budgétaires nationales, l'instrument visait un déficit public des États sous les 3 % du PIB et une dette à un niveau inférieur à 60 % de leur PIB. Il avait été provisoirement suspendu afin de laisser plus de marges de manœuvre aux gouvernements dans leur réponse aux conséquences de la pandémie de Covid-19 puis de l'invasion russe en Ukraine. Un compromis trouvé entre les États membres en décembre dernier doit encore être négocié avec les eurodéputés.

### **6. Réguler le numérique**

Autre dossier d'actualité : la régulation du numérique et des fameux GAFAM. L'UE a musclé sa législation dans ce domaine en 2023, avec la mise en route du **Digital Services Act (DSA)**, qui s'attaque aux contenus illicites en ligne diffusés sur les réseaux sociaux. C'est déjà en application pour les plus grandes plateformes comme Facebook, Youtube ou TikTok.

L'Union européenne devrait également avancer sur le dossier de régulation de **l'intelligence artificielle (I.A.)**. Proposé en avril 2021, un règlement a fait l'objet d'un compromis entre eurodéputés et États membres début décembre 2023. Son objectif ? favoriser l'innovation tout en prévenant les risques liés à l'IA. Des discussions sont en cours. Qu'en sera-t-il avec la nouvelle assemblée ?

Enfin, la directive sur la **protection sociale des travailleurs des plateformes** doit aussi être formellement adoptée par le Parlement et le Conseil. Les négociations en cours semblent bloquées. Sur cette question aussi le résultat des élections sera déterminant.

### **7. Le Pacte vert, de priorité à réalité ?**

Depuis qu'Ursula Von Der Leyen a fait du Pacte vert sa priorité en arrivant à la tête de la Commission en 2019, de nombreuses législations ont vu le jour. Toutes visent un objectif principal : la neutralité carbone en 2050. Chaque État membre a jusqu'au 30 juin pour remettre son **plan national pour l'énergie et le climat (PNEC)**, une feuille de route destinée à concrétiser les objectifs climatiques européens. Ce que sera la nouvelle assemblée sera déterminant sur l'effectivité de ce qui sera mis en œuvre.

Il reste d'autres chantiers législatifs à finaliser : celui sur les emballages, la qualité de l'air ou la réduction des émissions de carbone des camions et des bus. Le volet industriel du Pacte vert est toujours sur la table en vue de **relocaliser une partie de la production des technologies propres sur le continent européen**. Il est en cours de négociations du côté du Conseil et du Parlement.

### **8. Politique agricole européenne**

La colère des agriculteurs français est loin d'être une exception. Ces derniers mois, des mouvements de contestation similaires ont éclaté aux quatre coins de l'Union européenne, de la Pologne aux Pays-Bas, en passant par l'Allemagne et la Roumanie, avec dans chaque pays, un élément déclencheur différent : une réduction des subventions sur le fioul agricole en Allemagne, le coût des carburants et des assurances en Roumanie ou encore les importations de céréales ukrainiennes en Pologne. Même si le mouvement n'est pas coordonné au niveau européen, les agriculteurs du Vieux Continent dénoncent tous des conditions de travail difficiles et un manque de considération de la part des dirigeants politiques. A l'approche des élections européennes, les représentants des agriculteurs mettent également en cause certaines politiques de l'Union européenne. Parmi les plus visées, on retrouve :

- **le Pacte vert européen** (*Green Deal* en anglais) : des paysans en colère reprochent au Pacte vert, et surtout à sa déclinaison agricole, **la stratégie « de la Ferme à la table »**, intenable pour leur secteur.

Adoptée en octobre 2021, la stratégie proposée par la Commission européenne vise un “système alimentaire équitable, sain et respectueux de l’environnement”, mais le bilan est insatisfaisant tant pour la santé, que pour l’environnement et la biodiversité. Du côté du Parlement européen, certains réfutent l’idée selon laquelle la cause des problèmes actuels serait liée au Pacte vert, à l’image du Français Pascal Canfin (Renew) qui explique à L’Opinion « *qu’aucune des réglementations environnementales dans le domaine agricole liée au Pacte [vert] n’est encore entrée en vigueur* ». A ce jour, sur la trentaine de textes que compte la stratégie « De la ferme à la table » n’ont même pas encore fait l’objet de propositions. Enfin certains, et non des moindres, ont été ralentis, voire abandonnés (ex : les produits phytosanitaires).

L’exécutif européen souhaitait également donner un sérieux coup de pouce à l’agriculture biologique dans les années à venir. Si les **surfaces consacrées au bio** ne représentaient que 9,1 % des terres exploitées dans l’UE en 2020, la Commission ambitionne que ce chiffre grimpe à 25 % à l’horizon 2030. C’est très ambitieux alors que le bio est en difficulté en ce moment.

- **la politique agricole commune (PAC)** : ces mêmes paysans en colère dénoncent la complexité de la politique agricole commune (PAC). Si les représentants syndicaux des agriculteurs ne remettent pas directement en cause cette politique, essentielle à leur revenus, ils dénoncent les lourdeurs administratives qu’elle implique.

- **la politique commerciale** : le monde paysan voit également d’un mauvais œil les accords de libre-échange signés par l’Union européenne, à l’image de celui avec le Mercosur. Ils dénoncent en effet une concurrence déloyale, estimant que les normes environnementales et sociales européennes sont de loin plus exigeantes que celles qui touchent les agriculteurs sud-américains.

Tous ces enjeux sont européens. Les clivages de la politique intérieure française brouillent parfois les cartes. Nous avons à élire des hommes et des femmes qui auront à trancher d’importantes questions concernant le type d’Europe que nous voulons, pour elle-même et pour le monde.

-----

Dans l’effort de construction européenne l’Église n’est pas absente. :

- le Saint-Siège est représenté à l’UE (il a un bureau à Bruxelles) avec le statut d’observateur.  
- la **COMECE** (Commission des Episcopats de la Communauté Européenne), composée d’évêques délégués par les Conférences épiscopales des pays, est très en lien avec les institutions européennes. Avec des représentants de congrégations religieuses elle communique des documents et fait réfléchir sur l’Enseignement social de l’Église, fondé sur des valeurs comme la solidarité, la justice, le service du Bien commun. Pour la France c’est Mgr Hérouard évêque de Dijon qui en est le vice-président. Dans une déclaration la COMECE appelle les catholiques « à voter pour des personnes et des partis qui soutiennent clairement la projet européen et dont ils pensent raisonnablement qu’ils vont promouvoir les valeurs et l’idée de l’Europe. »

Nous sommes « citoyens » français et « citoyens » européens ; et nous avons notre mot à dire sur notre avenir ; ces élections en sont une occasion !

\*Pour réagir ou communiquer,  
à l’adresse postale, ici tout en haut  
ou [jean.de.flaujac@fmc-sc.org](mailto:jean.de.flaujac@fmc-sc.org) ou [bernardthourigny@orange.fr](mailto:bernardthourigny@orange.fr)

